



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

## ÉCOLE de la MARINE MARCHANDE

4, rue de la Victoire - BP 109  
35412 SAINT-MALO Cedex

Tél. : 02 99 40 68 80

Fax. : 02 99 40 57 63

e-mail : [enmm-st-malo@developpement-durable.gouv.fr](mailto:enmm-st-malo@developpement-durable.gouv.fr)

Site : [www.hydro-saint-malo.fr](http://www.hydro-saint-malo.fr)

### NOTICE D'INFORMATION

## CAPITAINE 3 000 UMS

Références : - arrêté du 30 juin 2009 relatif à la délivrance du brevet de second capitaine 3 000 UMS et du brevet de capitaine 3 000 UMS.

**Date limite de dépôt du dossier d'inscription complet : 14 juin 2010**



↳ **Les conditions réglementaires pour l'admission en formation sont les suivantes :**

Etre soit titulaire du :

- a) diplôme d'officier chef de quart passerelle de la filière professionnelle pont ;
- b) brevet de chef de quart passerelle ;
- c) brevet de chef de quart de navire de mer.

Toutefois, les candidats ayant suivi la formation de chef de quart passerelle pourront être admis immédiatement en formation de capitaine 3000 sans avoir obtenu la totalité des modules de la formation de chef de quart passerelle, sous réserve d'un avis favorable du conseil de classe de la formation de chef de quart passerelle.

↳ **Admission en formation :**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Les pièces attestant que le candidat réunit les conditions réglementaires d'admission en formation (aptitude physique, moralité) ;
- Documents divers (voir liste jointe à la demande de participation)

↳ **Formation**

- Vous trouverez le programme de la formation sur le site de l'ENMM :  
<http://www.hydrostmalo.fr/telcharg/prog/.....pdf>



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

COÛT ET FINANCEMENT	
Coût	Financement
<p><i>Frais de scolarité</i> : inscription 300 €</p> <p><i>Hébergement</i> : il n'y a pas d'internat à l'EMM de Saint-Malo. Un registre de logements est à la disposition des élèves au Service «Accueil» de l'école. (à consulter sur place) ou à demander par @ : <a href="mailto:enmm-st-malo@developpement-durable.gouv.fr">enmm-st-malo@developpement-durable.gouv.fr</a></p> <p><i>Restauration</i> : repas servis au restaurant de l'école du lundi midi au vendredi midi</p> <p><i>Prix du repas</i> : 3 € 20 Carnet de tickets vendus par 10 soit : 32 €</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fongécif</li><li>- Assédic</li><li>- CNASEA</li></ul>